





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2016-156**

**Séance publique du**

**2 mai 2016**

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI  
Maire d'Aix-en-Provence Président de la  
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20160502- lmc187095-DE-1-1
Date de signature : 03/05/2016
Date de réception : mardi 3 mai 2016
 <b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : ALIENATION D'UN VEHICULE ANCIEN EN FAVEUR DE L'ASSOCIATION HABITAT  
SOCIAL D'AIX EN PROVENCE**

Le 2 mai 2016 à 15h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 26/04/2016, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESSE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaele LENFANT, Monsieur Claude MAINA, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Monsieur Moussa BENKACI à Madame Odile BONTHOUX, Madame Christine BERNARD à Madame Charlotte BENON, Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Jacques BOUDON à Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Jean-Pierre BOUVET à Monsieur Eric CHEVALIER, Monsieur Philippe DE SAINTDO à Madame Irène MALAUZAT, Monsieur Laurent DILLINGER à Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Gilles DONATINI à Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Muriel HERNANDEZ à Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Coralie JAUSSAUD à Monsieur Ravi ANDRE, Madame Liliane PIERRON à Madame Danièle BRUNET.

**Excusés sans pouvoir :**

Monsieur Jacques AGOPIAN, Madame Catherine ROUVIER.

Secrétaire : Sylvain DIJON

Monsieur Francis TAULAN donne lecture du rapport ci-joint.



Direction Générale des Services  
Techniques  
D.A.S.T Environnement Urbain et  
Hydraulique

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 2 MAI 2016

-----

**Nomenclature : 3.2**  
Aliénations

**RAPPORTEUR** : Monsieur Francis TAULAN

**Politique Publique : 01-GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS**

**OBJET** : ALIENATION D'UN VEHICULE ANCIEN EN FAVEUR DE L'ASSOCIATION  
HABITAT SOCIAL D'AIX EN PROVENCE - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Nous sommes sollicités par le président de l'association Habitat Social d'Aix-en-Provence pour le don d'un véhicule d'occasion 5 places.

Cette association à but non lucratif a mis en place un atelier de travaux solidaire à domicile. Aussi, Monsieur Eric de KERIMEL de KERNEVO, Directeur, a sollicité la ville afin d'obtenir un véhicule correspondant à ses besoins.

La Ville dispose d'un véhicule susceptible de répondre à cette demande. Il s'agit d'une Clio ayant plus de 16 ans permettant le transport de 5 personnes. Ce véhicule n'est plus côté à l'argus automobile, néanmoins son état est correct (carrosserie et intérieur) et ne présente pas de problèmes mécaniques au niveau de la sécurité.

Afin de contribuer partiellement à l'activité menée par cette association, je vous propose, Mes Chers Collègues, de :

- **DECIDER** de déclasser du patrimoine communal le véhicule de marque Renault modèle Clio portant le numéro de série VF1BBOAOF22980141 acquis au prix de 11 004,54 € et ne disposant plus d'aucune valeur résiduelle,
- **DECIDER** de faire un don, en l'état, du véhicule précité à l'association Habitat Social située 22, rue des petites Maries 13001 – Marseille.
- **AUTORISER** Madame le Maire ou Monsieur l'Adjoint délégué au garage municipal à signer tout acte afférent à la mise en œuvre de la présente délibération.

DL.2016-156 - ALIENATION D'UN VEHICULE ANCIEN EN FAVEUR DE L'ASSOCIATION  
HABITAT SOCIAL D'AIX EN PROVENCE -

Présents et représentés	: 53
Présents	: 42
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 53
Pour	: 53
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,  
Reine MERGER



